

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0004 Société : 63626

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bourkia Elkbiria (mme Bourkia Med)

Date de naissance : 1931

Adresse : 11 Rue ATTARIAK ALABIAD HAYRAHA

Tél. : 05 22 39 67 05 Total des frais engagés : 753,50 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. ALAMI M

Professeur en Cardiologie

264, Bd. Ghandi - Casablanca

Tél. : 05 22 39 01 12/06 61 15 78 0



Date de consultation : 28 JAN. 2021

Nom et prénom du malade : BOURKIA ELKBIRIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA Sevère

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 17/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 JAN 2021	Consultation cardiaque	Général	Général	DR. ALAMI M Professeur en Cardiologie 234, Bd. Chandi - Casablanca Tél. 0522350112/6661157800

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>MAKHWA AL HABIBI 67, Rue des Roses A Casablanca Maroc Tel: 0522 36 84 30 Casablanca Tel: 0522 36 84 30 Casablanca Toronto: 24808192</p> <p>Ref. : 0920095128.01.21</p>	28.01.21	753,50

#### **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

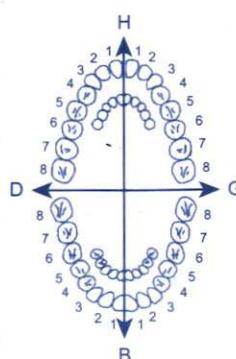
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



#### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession



Dr Alami Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi.  
Residence Jawhara  
Casablanca 20200

## ORDONNANCE

84,80  
PPV 04DH80  
PER 11/23  
LOT J3038

28/01/2021

BOURKIA EL KBIRA

84,80  
PPV 04DH80  
PER 11/23  
LOT J3038

3x89,00

CARDIX 25

1/2cp a 8h

S.V.

1/2cp a 20h

84,80  
PPV 04DH80  
PER 11/23  
LOT J3038

MIBRAL 5

1cp /J

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30  
P.P.V :30DH70  
LOT :20E012  
PER :06 2022  
6 118000 061847

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30  
P.P.V :30DH70  
LOT :20E012  
PER :06 2022  
6 118000 061847

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30  
P.P.V :30DH70  
LOT :20E012  
PER :06 2022  
6 118000 061847

3x30,70

KARDEGIC 75 1sachet a 12

3x86,80

PREZAR

1cp /J

S.V.

LOT:201160  
PER:04-2023  
PPV:140,00DH

S 20  
/J

PHARMACIE AL WOUROU  
67 RUE DES ROSES A Cote de  
Majid Annour Benjelloun  
Tél:0322368430 Casablanca  
Carte:3480X192

753,50

Dr. ALAMI M  
Professeur en Cardiologie  
264, Bd Ghandi - Casablanca  
Tél. 0522390112/0661157806

